



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 87568

## Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur la question de la promotion du territoire et l'innovation en matière de numérique modification en profondeur de la gouvernance. Dans un rapport de juin 2014 « rester le leader mondial du tourisme, un enjeu vital pour la France », l'institut Montaigne propose de « favoriser l'émergence de nouveaux acteurs numériques de premier plan dans la chaîne de valeur du tourisme, englobant l'ensemble de l'expérience client (de la réservation au suivi post séjour) ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

## Texte de la réponse

Internet et le numérique ont eu un impact fort sur le secteur du tourisme, tant du point de vue de la chaîne de valeur que des habitudes et comportements des consommateurs. Les professionnels du tourisme, désireux de rester compétitifs, adaptent leur offre et leur organisation afin de répondre aux nouvelles attentes des clientèles touristiques. Le renforcement de l'innovation dans le tourisme se traduit notamment par le rapprochement d'acteurs publics et privés pour favoriser l'émergence de nouveaux services touristiques proposant d'une part un contenu qualifié, d'autre part, les technologies numériques. En ce sens, plusieurs initiatives publiques et privées (incubateurs, pépinière, accélérateurs, pôles de compétitivité, etc.) proposent un accompagnement logistique, organisationnel voire financier afin de mettre en réseau ces acteurs, soutenir l'essor des start-up et aider les entrepreneurs du numérique à développer leurs projets. Cette tendance s'illustre également dans le secteur touristique, comme en témoigne la création en 2013 du Welcome City Lab, premier incubateur de start-up au monde entièrement dédié à l'innovation touristique. Toutefois, avec trente start-up incubées par an et une focalisation sur le tourisme urbain, le Welcome City Lab n'épuise pas tous les gisements possibles. Ainsi, le ministère chargé du tourisme a souhaité s'appuyer sur cette expérience pour susciter, en France, l'émergence d'autres incubateurs et accélérateurs à fédérer dans la perspective de créer le premier réseau national dédié à l'innovation touristique. Cette initiative inédite de l'Etat permettra de contribuer au rayonnement de la France comme pôle d'innovation reconnu à l'international mais aussi d'accroître l'attractivité de la destination France et de multiplier le soutien aux start-up et entrepreneurs de l'innovation dans le domaine du tourisme. Elle s'inscrit plus largement dans le contexte de l'initiative French Tech, portée par le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique. Elle fait également écho à l'annonce de l'ouverture d'un fonds "France Investissement Tourisme", géré par Bpifrance, pour accompagner les transformations du secteur, stimuler l'innovation et accroître la compétitivité des entreprises du tourisme.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 87568

**Rubrique** : Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé** : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

**Ministère attributaire** : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 août 2015](#), page 6424

Réponse publiée au JO le : [31 mai 2016](#), page 4693